

Agir sur les inégalités de santé des publics les plus précaires : le rôle de l'Atelier santé ville (ASV)

29 septembre 2022

Armelle Le Ninan, chargée de mission ASV

L'Atelier Santé Ville (ASV) : une démarche au croisement de la politique de la Ville et des politiques de santé

- ▶ Participer à l'amélioration de la santé des habitants des quartiers les plus défavorisés
- ▶ Contribuer à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé

L'Atelier Santé Ville (ASV) : une démarche au croisement de la politique de la ville et des politiques de santé



UNE APPROCHE GLOBALE DE LA
SANTÉ, BASÉE SUR SES
DÉTERMINANTS



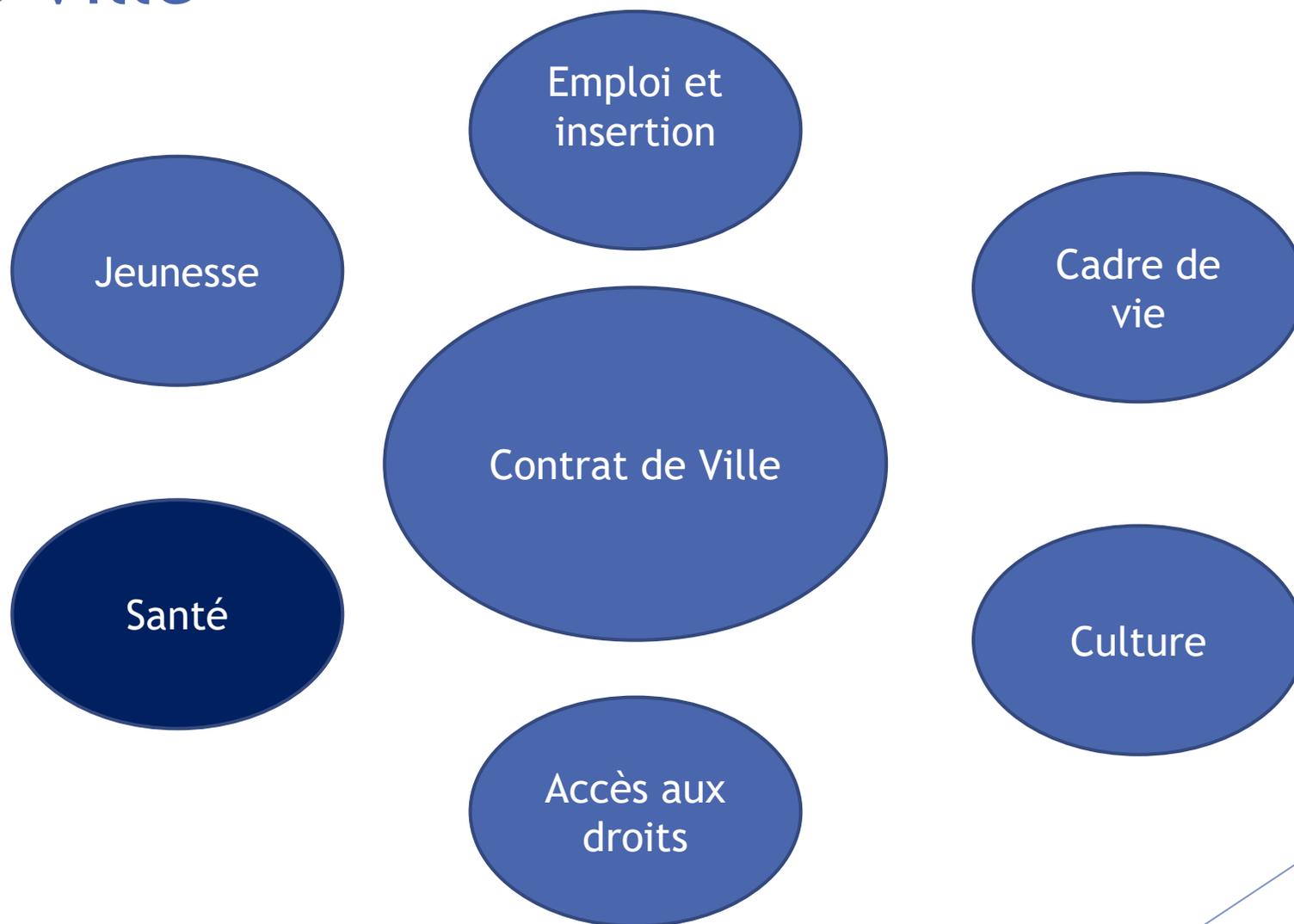
UNE APPROCHE BASÉE SUR LA
PARTICIPATION CITOYENNE

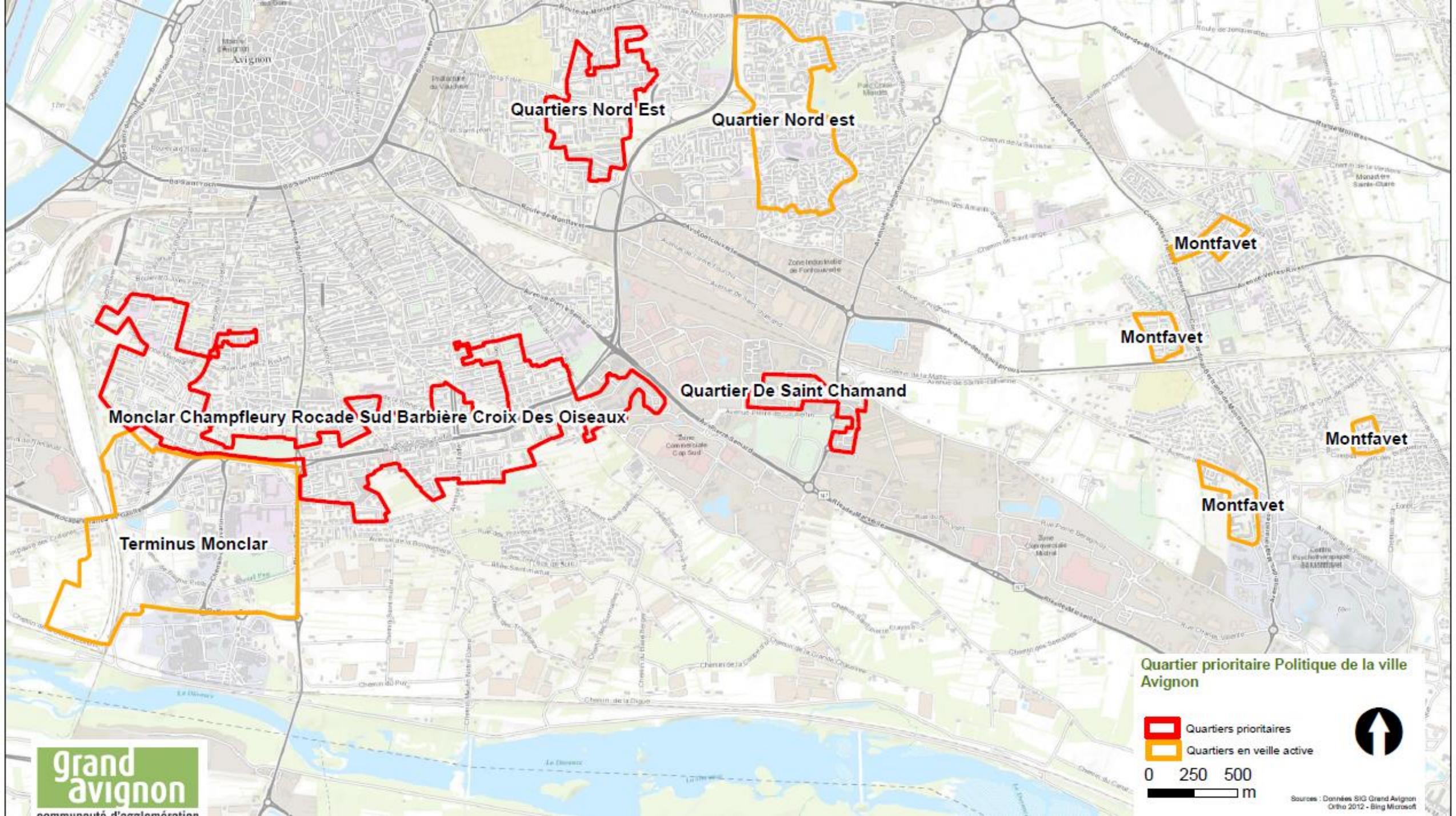


UNE DÉMARCHE DE COORDINATION
DES ACTEURS ET DES ACTIONS

L'exemple de l'ASV du Grand Avignon

Une démarche inscrite dans le Contrat de Ville





Quartiers Nord Est

Quartier Nord est

Montfivet

Montfivet

Quartier De Saint Chamand

Montfivet

Montfivet

Monclar Champfleury Rocade Sud Barbière Croix Des Oiseaux

Terminus Monclar

Quartier prioritaire Politique de la ville Avignon

-  Quartiers prioritaires
-  Quartiers en veille active



L'enjeu de la santé dans les QPV

Des difficultés marquées et qui se cumulent...

- ▶ **Des quartiers aux revenus particulièrement bas et très inégaux traduisant la grande précarité des habitants**
- ▶ **Une surreprésentation des familles monoparentales**
- ▶ **Une part de population immigrée et/ou d'origine étrangère particulièrement élevée**
- ▶ **Des niveaux de qualification parmi les plus bas de la région PACA**
- ▶ **Une plus grande difficulté d'accès aux droits et à la santé**

...et alimentent les inégalités sociales et territoriales de santé

Mise en place de l'ASV

2015 : la création d'un ASV est inscrite dans le Contrat de Ville dans l'objectif de :

- bâtir une stratégie locale de santé publique qui bénéficiera aux habitants des quartiers prioritaires
- répondre aux besoins exprimés par les acteurs du territoire

2017 - 2019 : réalisation du diagnostic santé partagé

2019 - 2020 : élaboration du Plan Local de Santé Publique (PLSP) et création de l'ASV

2020 - 2023 : mise en œuvre des 1^{ère} actions dans le cadre du Contrat de Ville

Axe 1 : Favoriser l'accès aux soins et à la santé

La médiation santé - CPTS :

→ Recrutement d'une médiatrice santé - adulte relais par la CPTS

Objectifs :

- ▶ (Re)créer le lien entre les habitants des QPV éloignés du soin, les professionnels de santé et les institutions
- ▶ Promouvoir la santé auprès des publics les plus éloignés du système de soin



Axe 2 : Faire émerger des environnements favorables à la santé

Plan Marche :

→ Élaboration d'un rapport de recommandations opérationnelles en vue d'alimenter les travaux d'aménagement prévus par le NPNRU et les démarches autour des mobilités douces portées par la ville d'Avignon.

Objectifs :

- ▶ Améliorer les conditions de déplacement à pieds sur les trajets quotidiens les plus utilisés par les habitants et favoriser la marche dans les quartiers en renouvellement urbain par la réalisation aménagements adaptés et incitatifs prenant en compte la notion d'îlots de fraîcheur, d'accessibilité ainsi que la création d'espaces de repos, de sport...

Axe 3 : Renforcer le soutien à l'inclusion sociale et à l'accès aux soins des femmes et mères vulnérables

Insercare - Maison Régionale de Santé Avignon :

→ Parcours d'accompagnement sanitaire intégré au projet d'insertion socio-professionnel de la patiente en articulation avec les acteurs de l'emploi et du social

Objectifs :

- ▶ Améliorer l'employabilité par une entrée santé
- ▶ Renforcer le partenariat entre les acteurs santé et les acteurs des champs social et de l'emploi

